



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

Compte rendu de la 88^e Assemblée générale des Amis de Collonges qui s'est tenue le 21 août 2015 à la Mairie de Collonges.

Présents : René Dupuis, Président, Brigitte Albert et Etienne Dessus de Cérou, Vice-Présidents, Marcelle Richard, Trésorière, Robert Duchâteau, Trésorier adjoint, Laurence Varret, Secrétaire, Bernard Faige, Secrétaire adjoint, Françoise Biraud, Présidente d'honneur. Au total une quarantaine de personnes.



Le président ouvre la séance en remerciant Paulette Fender, Maire de Collonges, de sa présence et en excusant ceux qui n'ont pu être présents (Philippe Derrien, Max Poignet, Jean-Louis Paquet, Jean-Loup Maraval, Patrick Blanc, Ghislaine Faucher, Chantal Sobieniak, Rose et François Barandarian, Damiens, Anny et Germain Schwab, Jean-Jacques Balmissé, Dominique Grellier), puis il introduit le rapport moral.

► Rapport Moral

Cette année deux grands sujets nous ont bien occupés : d'abord la mise en ligne du site, dans lequel deux rubriques, parmi d'autres, « les mots pour le dire » qui rassemble les témoignages de personnalités sur Collonges que Paul Faige avait amoureusement conservés, et « les Artistes à Collonges » ; ensuite le projet de création de vitraux dans les deux fenêtres de la Chapelle des Pénitents, qui fera l'objet d'un exposé détaillé par Etienne Dessus de Cérou. Pendant les journées du Patrimoine, en septembre, les Amis de Collonges ont assisté Collonges Festif pour l'animation du village avec une troupe de 20 « Vénitiens ». Cette manifestation qui recueille un grand succès sera renouvelée dès cette année. Puis, rapidement, diverses petites actions (dossier « persévérance », Journée des Moulins, Fête des arts plastiques), voir annexe.

Puis le président passe la parole aux responsables de projets :

• Site Internet et page Facebook



Brigitte Albert présente le site sur lequel elle a travaillé, pendant plus de trois mois, avec le Webmaster Vincent Marcel (www.amisdecollonges.fr). Le site est maintenant accessible en ligne mais toujours en évolution ; il nous reviendra de l'alimenter au fil de l'eau et de compléter la rubrique « Collonges et les artistes » actuellement en construction. A ce sujet, René Dupuis demande à Madame la maire l'autorisation de photographier les tableaux exposés dans la mairie ; ils sont pour la grande majorité les premiers prix du Concours de peinture qui était organisé à la fin août par l'association des Commerçants et Artisans. Elle donne son accord et Michel Dubois accepte de se charger des prises de vue (*mais toutes les bonnes volontés sont invitées à participer*).

La revue de presse a été alimentée en partie par tous les suppléments que la presse régionale a fait paraître à l'occasion des nouvelles grandes régions, Collonges a toujours été nommée, voire a tenu la première place. Des coupures de presse anciennes ont aussi leur place et notamment deux des années 30 que Brigitte Albert nous a lues, et qui rappellent que les artisans Collongeois ont bien voulu engager les travaux de restauration de la Chapelle des pénitents avant que les Amis de Collonges aient récolté tous les fonds nécessaires.

Les Amis de Collonges ont diffusé via Internet deux lettres d'information, une en janvier et la seconde en mai, afin de maintenir le contact avec leurs adhérents.



Notre page Facebook, mise en place il y a un an, est régulièrement visitée, avec en moyenne 300 connections par article. Nous pouvons nous satisfaire d'avoir à ce jour 125 mentions « J'aime » c'est à dire 125 abonnés qui reçoivent systématiquement nos informations. C'est un score tout à fait honorable en 12 mois d'existence. Mais une photo de l'église, prise le 28 juillet dernier depuis une montgolfière a fait exploser les chiffres en récoltant quelques 2063 connections !!!

• **Projet « vitraux »**



René Dupuis présente brièvement notre projet de vitraux dans la Chapelle des pénitents qui a pour but d'en achever la restauration. Le sujet du vitrail existant, « la Résurrection », symbolisait cette restauration commencée en 1927. Laurence et François Varret ont retrouvé un courrier de Francis Chigot à l'abbé Bardon daté de 1932 qui prévoyait aussi un vitrail dédié à Saint Maximin dans la première fenêtre. D'autres courriers attestent que le vitrail existant n'a été posé qu'en 1938 (*vraisemblablement en même temps que les autres vitraux de Francis Chigot dans l'église*).

Etienne Dessus de Cérrou, en charge du projet « vitraux », en expose toutes les étapes : constitution d'un dossier pour concourir au « prix de la création contemporaine » proposé par le Conseil Départemental en liaison avec la Fondation du Patrimoine. Un exposé complet du projet a permis d'en cerner le contexte, les objectifs, l'organisation (comité de pilotage et comité artistique), le calendrier (phase 1 : fin 2014- 2 août 2015; phase 2: 3 août 2015 - été 2016), et le budget (26k€ HT).



La convention tripartite entre Les Amis de Collonges, La Municipalité et la Fondation du Patrimoine a été signée le 2 août 2015 devant la chapelle des Pénitents. Cette manifestation a marqué le début des souscriptions.

L'appel à candidatures est lancé, il se terminera le 15 septembre. Puis la Commission artistique se réunira le 12 octobre afin de choisir, parmi les projets retenus, un ou deux artistes, la décision finale sera prise au début de l'année 2016.

La Commission artistique sera composée de 15 personnes dont, pour les Amis de Collonges : Michel Dubois, Jean Renaud Garcia et Laurence Varret; pour la mairie de Collonges : Paulette Fender, Joëlle Janvier et Jacqueline Poncet; pour la Fondation du Patrimoine: Françoise Maison; pour la Paroisse le père Gérard Reynal, et six personnes du milieu artistique : Caroline Bissière (Centre Art Contemporain Meymac), Nicolas Chevalier (STAP Architecte Bâtiments de France), Sylvie Christophe (Commission Diocésaine d'Art Sacré), Catherine Combrouze-Lafaye (Conseil Départemental de la Corrèze), Elisabeth Dravet (Musée du Pays d'Ussel), Xavier Hochart (Directeur CAUE Corrèze), Manée Teyssandier (Peuple et Culture).

Des sponsors ont été contactés. Sept entreprises (Sothys, Fruinov, Dejante, SDEL, DLight, Eurovia et SAUR) amies de Collonges, initiant un club à développer, ont promis plus de 2 000 euros sur les 3 000 recherchés pour la première étape (action de communication).

L'appel à don sera continu sur les 18 mois à venir. 27 dons pour 1 710 euros ont été collectés à l'occasion de la journée de lancement le 2 août dernier. Et nos regards se portent sur tous les vitraux anciens et contemporains avec un intérêt renouvelé.

• **Petit Patrimoine**



François Varret présente en quelques photos l'opération de restauration de croix : la croix de fonte qui ornait le lavoir, cassée à plusieurs reprises en de nombreux morceaux, a été réparée et remplacée en sécurité sur le mur sud de la chapelle des Pénitents ; elle a été remplacée sur le lavoir par une croix de

même facture , mais plus robuste, offerte par Bernard et Annie Faige. La croix de Hautefort, en fer forgé, à laquelle manquaient les bras, a été complétée par Laurent Rigot, forgeron à Lagleygeolle, et a repris sa place le 2 septembre. Coût total de ces opérations, conduites en concertation avec la municipalité : 300 €.



Puis il aborde le sujet « petit patrimoine » sous la forme de quelques vues assorties de réflexions personnelles. Le petit patrimoine, que d'autres appellent « patrimoine de pays », concerne toutes les constructions ou éléments trop petits ou isolés pour être pris en compte par les Monuments Historiques : ponts, moulins, lavoirs, pigeonniers, cabanes, murets de pierre sèche, calvaires, fontaines... Parmi ceux-ci, l'ensemble remarquable de murets

de pierre sèche qui embellissent le village et ses environs est déjà fortement détérioré, malgré de belles restaurations ponctuelles remarquées. Plus largement, le rapporteur propose d'inclure dans la notion de « petit patrimoine » tout ce qui contribue à la beauté de Collonges : perspectives, éclairages... Sur le plan pratique, il recommande la constitution d'inventaires, et la détermination d'urgences. Il suggère de stimuler la prise de conscience par la création de nominations et prix des



Amis de Collonges dans diverses catégories telles que : sauvetage, embellissement, fleurissement, fausse note, massacre... L'attribution de ces prix ou nominations pourrait faire l'objet d'une manifestation publique. Pour 2015, le prix des Amis de Collonges a été remis à Jean-Marie Jarrige pour la reconstruction à l'identique de son pigeonnier (déplacé lors de la construction du tronçon Collonges-Meyssac de la D38).

► Rapport financier : Marcelle Richard

La trésorière Marcelle Richard présente la situation de nos comptes, arrêtée au 1^{er} juillet 2015. À cette date notre trésorerie est en amélioration de 1 661 €.

NOS RECETTES : Pour cet exercice, elles ont été de **10 351 €** (9 252€ en 2014), dont 2 755 € pour les adhésions (1 825€ en 2014). Sur les deux dernières années, grâce au parrainage de nos adhérents, nous avons reçu 27 adhésions nouvelles. L'activité de la Sirène, hors salaire, est aussi en amélioration, 4 384 € (3 708€ en 2014). Le soutien des commerçants et de l'OT, pour la diffusion de nos documents est de 2 497 € (3 406€ en 2014, *recul dû à la fermeture du Moutardier du Pape*). *Nous remercions M. et Mme Marchand pour leur important don de sets de table et chopes.*

NOS DÉPENSES : Elles se sont montées à **8 690 €** (11 620€ en 2014) :

- celles d'exploitation à **6 642 €** (6 870€ en 2014)
 - o salaires et charges : 4 430 € (4 045€ en 2014),
 - o fonctionnement : 647 € (1 230€ en 2014) grâce à la réduction de l'eau, du téléphone et un nouveau contrat d'assurance
 - o divers : (site, affranchissements, communication...) 1 565 € (1 595€ en 2014)
- Les travaux, aménagements et achats de documents n'ont coûté que **2 048 €** (4 750€ en 2014).

Cette situation saine nous permet d'envisager les projets d'avenir avec sérénité.

Le Rapport moral et le Rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

► Conseil d'administration

Ingrid Lapiere et Hugues Barrière ont quitté le Conseil d'administration, le président propose d'élire Jean Marie Jarrige et François Varret, l'assemblée approuve à l'unanimité.

Constitution du nouveau CA : René Dupuis, Françoise Biraud (présidente d'honneur), Brigitte Albert, Philippe Derrien, Etienne Dessus de Cérou, Robert Duchateau, Bernard Faige, Ghislaine Faucher, Thérèse Faux, Jean-Renaud Garcia, Jean-Marie Jarrige, Bernard Labbé, Jean-Louis Paquet, Marcelle Richard, Chantal Sobieniak, Laurence Varret, François Varret.

► La maison de la Sirène

L'ouverture de la maison de la Sirène est toujours une charge difficile à mettre en pratique ; une réflexion approfondie est à mener. *À noter que les "Amis de Collonges" (RD et EDdC) se sont joints le 6 juillet à une réunion de 27 associations afin d'examiner la reprise en mode partagé d'un emploi à temps plein supprimé par la fusion des Offices de Tourisme devenus "Vallée de la Dordogne". Les "Amis de Collonges" y contribueraient volontiers si cela pouvait permettre une plus grande ouverture de la Maison de la Sirène.*

Le président demande à Madame la Maire de faire venir l'architecte en chef des Bâtiments de France à la Sirène pour un audit de la sécurité de sa structure. Courant juillet, François Varret et Paul Buton ont réparé le bas de la porte d'entrée en utilisant du chêne « Louis Quatorzième ». Merci à eux.

► Le mot du Maire et discussion générale.



Le Président donne ensuite la parole à Madame la Maire : celle-ci commence par souligner que dans le projet d'un nouvel Office de tourisme le lieu « sur le parvis de la gare » est « acté »... *Nous redisons qu'un nouvel Office du tourisme serait mieux placé dans le nouveau parking qui vient d'être aménagé, une construction neuve y trouverait sa place sans encombrer le paysage et en oubliant les dangers de la D38 ... L'assistance rappelle son attachement à conserver à l'entrée de Collonges un espace dégagé et accueillant. René Dupuis indique qu'un document élaboré par notre association pour développer un autre point de vue est disponible sur le site sous le titre « Alerter est notre droit ». Un abrégé de quatre pages est mis à la disposition des participants pendant l'assemblée générale (voir pièce jointe).*

Mme la Maire indique, qu'avec le Conseil départemental, une réflexion est entamée pour limiter la vitesse des véhicules sur la D38 pendant la traversée du village. Elle rappelle aussi qu'un hydro décapage sera fait sur le goudron noir de la rue de la Barrière pour en atténuer la couleur sombre. De plus, en 2016, une consultation aura lieu pour l'aménagement de la Place de l'église et de la Place de la gare. *Applaudissements.*

Michel Ceyrac, neveu de Charles Ceyrac, souligne qu'aucune rue ou plaque ne rappelle le long mandat de son oncle comme maire de Collonges et fondateur des « plus beaux villages de France ». Françoise Biraud lui répond avoir plusieurs fois entendu Charles Ceyrac dire qu'il était totalement opposé à donner des noms de personnalités aux rues et places de Collonges. En tout état de cause, Madame le Maire prend note de la demande.

Il est demandé s'il ne pourrait pas être fait un traitement sur les pierres de la Porte plate qui noircissent beaucoup... L'attention est aussi attirée sur tout ce qui pollue le site de Collonges, par exemple l'invitation à se garer face au château de Vassinhac, par la présence de la grande entrée qui y a été malencontreusement réalisée l'an dernier. Mme la Maire souligne, de façon générale, la difficulté d'intervenir dans le domaine privé. *Problème à élucider pour ce qui concerne le domaine visuel.*

Pour poursuivre dans la bonne humeur, Brigitte Albert, avec la complicité des Amis des Musées d'Orléans représentés par la personne de Michel Dubois, projette un diaporama des membres du CA « relookés » en costumes du XVIIème, XVIIIème ou XIXème siècle.



Le clin d'œil de Robert Duchâteau « Louis XVI et ses réformes » nous a fait découvrir un aspect méconnu de ce malheureux roi. Un grand merci à Robert pour la fidélité de ses présentations, souvent malicieuses et toujours instructives. L'AG a été suivie d'un pot dans la Chapelle des Pénitents, avec présentation du panneau pour la souscription.... et d'un diner place de l'église.

Pour les retardataires, n'oubliez pas votre cotisation 2015.



VENDREDI, 21 AOÛT 2015

NOS ACTIONS EN 2015



**Retrouvez-nous
sur le web**

www.amisdecollonges.fr

**Retrouvez-nous
sur notre page
Facebook**

"Association
Les Amis de Collonges"

Deux lettres d'information ont été envoyées à nos adhérents possédant une adresse internet. La première fin janvier et la deuxième fin mai. Ce bulletin mis à votre disposition à l'occasion de notre assemblée générale permettra à chacun de se remémorer ou de prendre connaissance des actions entreprises par notre association.

Bonne lecture !



L'association des Amis de Collonges est maintenant inscrite sur le **Portail des Associations du Conseil**

Départemental de la Corrèze.



Les Amis de Collonges ont adhéré à l'association **Patrimoine-Environnement**, Association nationale reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé de l'Ecologie et du Développement durable et par le Ministère de l'Education nationale. Patrimoine Environnement fait partie du G8 patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du Ministère de la Culture.



Les Amis de Collonges concourent au **prix de la persévérance**, ouvert par le Conseil départemental de la Corrèze.

Doté de 1 000€, ce prix récompense une association corrézienne faisant preuve d'efforts constants à l'égard de la sauvegarde et/ou de la valorisation d'un patrimoine départemental.

La croix de fonte offerte par Bernard et Annie Faige a été

placée par la municipalité sur le monument de la fontaine du lavoir au Cimetière Grand. L'ancienne croix, réparée par le forgeron de Lagleygeolle, M. Laurent Rigot, a été remise à la mairie, courant décembre. Elle est maintenant placée sur le mur Sud de la Chapelle des Pénitents.



Afin d'embellir la chapelle des Pénitents, les Amis de Collonges candidatent auprès de la Fondation du Patrimoine associée au Conseil départemental, au Conseil régional et à l'Etat pour la création de vitraux. Le conseil municipal de Collonges a donné son accord de principe pour cette opération et pour le lancement d'un appel au mécénat populaire en lien avec la Fondation du patrimoine.



L'exposition temporaire

"Sous la mitraille, les poilus expriment leur talent" se poursuit cet été à la maison de la Sirène.



Il y a 78 ans, le maire de Collonges, M. Vergne et le conseil municipal se félicitaient de l'intérêt que portait la Société des Amis de Collonges à l'achat de l'emplacement de la gare du tramway par une offre de 1 000 francs pour aider à payer ce terrain.

[illegible]

Terrieux, responsable de l'ensemble Piscine-Camping. Tout y est resté comme au jour du départ du meunier il y a plus de 60 ans ! Le mécanisme, les meules, le blutoir à farine sont encore là et prêts à fonctionner. Monsieur Crémoux, propriétaire du moulin de Parnac (Lot), en a fait une description détaillée et enthousiaste. Remontant le long du ruisseau sous la conduite de Samuel Droneau, le groupe a pu remarquer l'emplacement de quelques « gours », réserves d'eau destinées à l'alimentation des moulins, puis le joli petit pont vouté permettant de passer sur le versant du Monteil. Autrefois, les Collongeaises venaient y rincer les draps. Les moulins ont disparu ou subi d'importantes transformations qui en ont altéré le caractère. Arrivés au « Saut de la Cour », point haut du ruisseau de l'itinéraire prévu, le calme et la fraîcheur des lieux, le charme de l'eau, des pierres rouges et de la végétation luxuriante ont retenus longtemps les promeneurs.

Extrait du compte rendu de *Laurence et François Varret*

Pourquoi ne pas envisager d'implanter l'Office du Tourisme près du terrain qui vient d'être acquis par la municipalité pour augmenter les places de stationnement ? Un bâtiment paysagé avec un toit végétalisé se fondrait avantageusement dans le paysage puisqu'en contrebas de la route et permettrait un accès au village par le chemin de Hautefort.

Les Amis de Collonges fidèles à leur mission, craignent qu'une telle construction ne dénature et mette en péril l'harmonie, le charme et le caractère préservés du village médiéval.

Des alternatives existent qui supprimeraient le caractère accidentogène de cet emplacement en bordure de route départementale et empêcheraient la destruction de la perspective des toits de Collonges et du château du Martret.

OUI à un nouvel Office de Tourisme dans un lieu adapté

NON à une construction sur le parvis de la gare

Lire sur notre site le document "Alerter est notre droit"



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

Alerter est notre droit

***« Cette beauté ne tient qu'à un fil.
Rien de plus facile à détruire qu'une harmonie
il suffit d'une fausse note. »***

(Jean Giono)



Collonges-la-Rouge, siège des plus beaux villages de France.

OUI

à un nouvel Office de Tourisme dans un lieu adapté discret et non accidentogène

NON

à une construction ultra moderne qui n'a pas sa place sur le parvis de la gare, à l'entrée principale de notre beau village

Un nouveau projet architectural, destiné à accueillir un Office du Tourisme intercommunal à Collonges, est à l'étude.

Initialement, le projet porté par le maître d'ouvrage, en concertation avec les élus de la communauté de communes comprenait l'intégration de la gare et représentait un ensemble de 187 m², largement disproportionné par rapport à l'environnement.

Les associations, moteurs de l'animation du village n'ont pas été invitées à la prise de décisions. Après deux années, le projet a été modifié à la marge en détachant la gare et ramenant celui-ci à 115 m² pour un coût prévisionnel de 461 000€ sans les aménagements des abords. Par ailleurs, aucune construction n'échappant à un traditionnel surcoût ce dernier sera sans nul doute reporté sur la fiscalité locale et donc les contribuables.

Sur son site internet, l'architecte Vincent Trarieux, chargé du projet, a présenté un dessin du futur édifice qui, même modifié à plusieurs reprises, reste à l'opposé des exigences architecturales et esthétiques préconisées par les Monuments Historiques pour un site classé tel que Collonges-la-Rouge, un des plus beaux villages de France.

Les Amis de Collonges sont convaincus qu'un tel projet dénaturera et mettra en péril l'harmonie, le charme et le caractère préservé du village médiéval.

Le bâtiment a-t-il sa place à cet endroit ? Est-il utile ?



Une construction en dépit des règles imposées à tous.

De plus, comment comprendre que par un souci légitime de préservation de l'authenticité et de l'unité esthétique du village, ses habitants ne puissent choisir la couleur d'un volet doivent obtenir une autorisation ou essuyer un refus de l'architecte des Bâtiments de France pour réaliser les moindres travaux (bâtiment classé/inscrit ou non) et qu'aujourd'hui, quitus soit donné aux pouvoirs publics pour la construction d'un édifice contemporain à l'entrée même de Collonges, au sein du site classé là où il sera le plus visible.

Où sont la logique et l'égalité ?



Il y a 78 ans,
M. Vergne, maire
de Collonges,
et le conseil municipal
se félicitaient de
l'intérêt manifesté par
la Société des Amis de
Collonges représentée
par M. Soulié, pour

l'achat de l'emplacement de la gare
du tramway par une offre de 1 000 francs
pour aider à payer ce terrain.

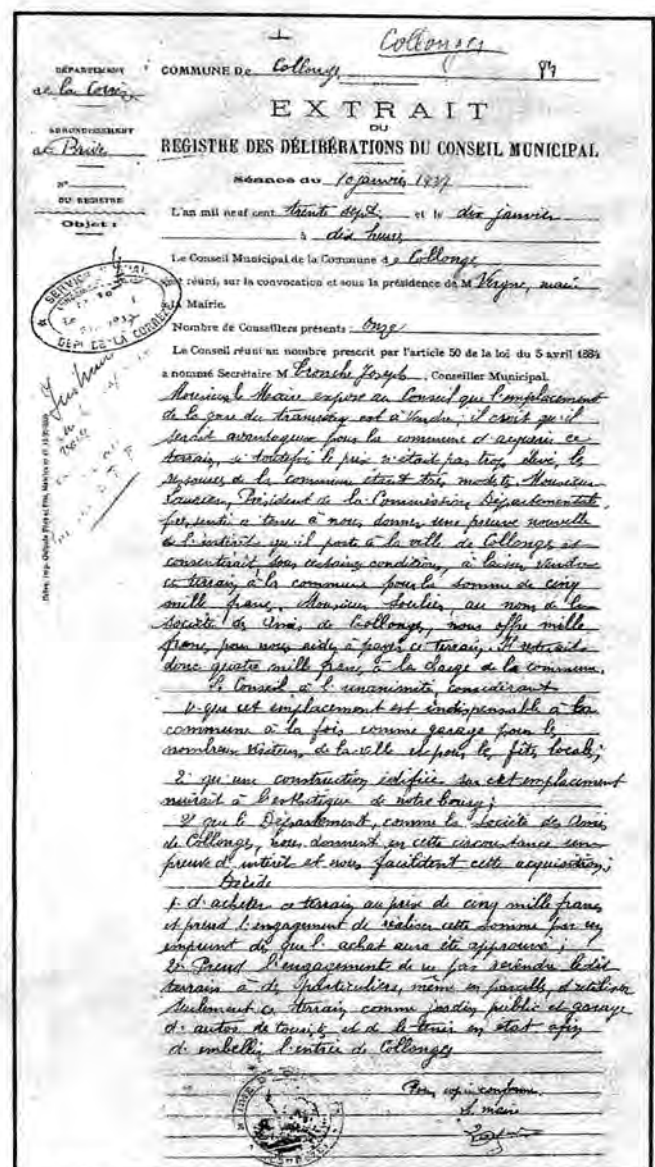
*Les Amis de Collonges ont aidé
financièrement la Municipalité d'hier
à acheter l'emplacement de la gare
du tramway.*

*Cet engagement formel et unanime
de nos prédécesseurs, destiné à préserver
et embellir l'entrée de Collonges
serait-il bafoué aujourd'hui ?*

*Les signataires ont pris le soin de mettre
en place les garanties nécessaires
à la préservation du site.*

Ils se sont engagés pour l'avenir...

Nous avons hérité de cette volonté actée...



Le conseil municipal, dans sa délibération en date du 10 janvier 1937, se félicite de l'intérêt que porte la Société des Amis de Collonges à l'achat de l'emplacement de la gare du tramway.

Un lieu qui ne nuira pas à l'esthétique du bourg existe forcément.

D'AUTRES ALTERNATIVES qui supprimeraient le caractère accidentogène de cet emplacement en bordure de route départementale préservant ainsi la perspective des toits de Collonges et du château du Martret.

La gare est un atout. Le tacot fait aussi partie de l'histoire de Collonges et des Collongeois. Cela mérite réflexion.

Pourquoi ne pas envisager d'implanter l'Office du Tourisme près du terrain qui vient d'être acquis par la municipalité pour augmenter les places de stationnement ?

Un bâtiment paysagé avec un toit végétalisé se fondrait avantageusement dans le paysage puisqu'en contrebas de la route. Le touriste pourrait ainsi sur un même lieu, se garer et se renseigner facilement et emprunter le chemin d'Hautefort au lieu de la D38 pour visiter Collonges.

Une étroite concertation avec la municipalité serait nécessaire afin d'établir un inventaire des autres possibilités : terrains à bâtir, ventes foncières, locations foncières transferts de destinations etc. dans un périmètre défini, ouvrant ainsi largement la réflexion.

Si nous envisageons ce projet dans un avenir proche, compte tenu des obligations imposées par la réforme des communautés de communes, dont les objectifs sont de mutualiser les fonctionnements et les coûts, ce bâtiment correspond-il à cette logique ?

Une autre voie est possible.



Si vous aussi, comme des millions de visiteurs avez été séduit par le charme, la beauté et le site remarquable de Collonges-la-Rouge, l'un des plus beaux villages de France

Si vous avez apprécié la richesse patrimoniale et les trésors architecturaux du village

Si vous aussi considérez qu'il serait préjudiciable de laisser construire un tel édifice à cet emplacement, alors même que d'autres possibilités existent pour accueillir l'Office de Tourisme

Alors, adressez-nous vos messages de soutien en nous écrivant à l'adresse suivante

contact@amisdecollonges.fr

Lire le dossier complet « Alerter est notre droit » sur notre site



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014